

## Québec : la Belle Province pour entreprendre

Une génération... voilà le temps qu'il a fallu pour, petit à petit, porter la question de l'entrepreneuriat au plus haut des instances politiques et décisionnelles québécoises afin d'encourager l'esprit de la création d'entreprise auprès de toute une population (7,8 millions d'habitants, soit ¼ de la population du Canada). Depuis le début des années 80, la Province du Québec souffre d'un déficit majeur de création d'entreprise, qu'il faut combler par des moyens efficaces.

Si entre 1988 et 1997, trois concours en entrepreneuriat coexistaient au Québec [*Concours d'excellence Devenez Entrepreneur(e)*, *Projet en Tête* et *De l'Idée au Projet*] c'est en 1997, à l'invitation du ministère de l'Éducation et de quelques partenaires publics et privés, que les responsables de ces trois concours forment un groupe de travail pour créer un seul concours qui deviendra le [Concours Québécois en Entrepreneuriat \(CQE\)](#). La première édition du Concours est lancée en 1998, récompensant à la fois l'esprit entrepreneurial des plus jeunes et des étudiants et la création d'entreprises par les professionnels. Les chiffres impressionnants témoignent de la popularité de cet événement majeur. La 12<sup>ème</sup> édition en juin 2010 a compté plus de 3 800 projets, soit une implication de plus de 70 000 personnes pendant un an. Décliné en concours régionaux dans un premier temps, c'est au cours d'une grande réception que sont décernés la quarantaine de prix aux 150 projets finalistes.

En 2004, le parti pris sera de considérer l'entrepreneuriat à l'échelon gouvernemental du Québec, et de lancer le [Défi de l'Entrepreneuriat Jeunesse](#), la politique visant à promouvoir l'entrepreneuriat sur l'ensemble des 17 régions administratives qui composent le Québec. Cette politique replace l'entrepreneuriat au cœur de l'éducation scolaire, du primaire à l'universitaire, grâce à un système innovant et des outils efficaces. Un large éventail d'actions incarnant les valeurs entrepreneuriales, modélisées par le [Secrétariat à la Jeunesse](#), est proposé aux équipes pédagogiques, qui peuvent ensuite monter et accompagner des projets entrepreneuriaux en milieu scolaire, en étroite relation avec l'environnement des établissements, appelé aussi par les Québécois milieu communautaire.

Les actions proposées aux jeunes sont conçues par le gouvernement du Québec, pour être mises en place soit dans le cadre de l'école, soit dans le cadre des structures dédiées à l'emploi et l'insertion des jeunes, les [Carrefours Jeunesse Emploi \(CJE\)](#), au nombre de 107 répartis sur l'ensemble de la Province. Dès le primaire l'entrepreneuriat prend toute sa place dans les programmes pédagogiques. Les enseignants Québécois ont rapidement compris que s'exercer à l'entrepreneuriat permet de donner du sens et une application immédiate aux enseignements classiques. Par exemple, pour créer un jardin dans la cour de récréation d'une école primaire, les enfants ont du faire des plans, étudier les plantes, résoudre des problèmes pour obtenir des plants, rédiger un code de bonne conduite dans le jardin entre autres...

A l'école, les équipes pédagogiques disposent de différents outils entrepreneuriaux et sont accompagnés par la centaine [d'Agents de la Sensibilisation à l'Entrepreneuriat Jeunesse](#) (les ASEJ) ou par les [Agents de la Promotion de l'entrepreneuriat Collectif Jeunesse](#) (les APECJ), une cinquantaine sur tout le Québec. Les ASEJ ont un rôle d'informateur et de mise en réseau entre l'ensemble des acteurs pour encourager l'entrepreneuriat, tandis que les APECJ travaillent au service des projets collaboratifs mis en place dans les établissements. Citons parmi les outils spécifiques aux APECJ le programme [Jeune Coop](#) qui permet de gérer un projet ou de créer une entreprise coopérative au sein d'une classe. La formule coopérative existe depuis plus de 150 ans au Québec. Amorcé en 1997 pour permettre aux élèves du secondaire de monter un projet coopératif, le programme Jeune Coop intègre en 2004 le socle d'outils reconnus par le Défi, et en fait une composante particulièrement plébiscitée par les jeunes aujourd'hui.

En encourageant l'esprit d'entreprendre au Québec, les pouvoirs publics et les institutions gagent également de freiner le décrochage scolaire et de valoriser les initiatives en milieu défavorisés. Culturellement, les initiatives sont reconnues et portées en exemple, relayés dans des médias friands de bonnes nouvelles entrepreneuriales, comme a pu le montrer le projet L'Escouade Valorisante, du [programme Valoris](#), qui a accompagné les enseignants d'écoles primaires en milieu défavorisé pour monter des projets entrepreneuriaux, relayé par VOX TV, la chaîne de télévision participative du Canada.

Ainsi la culture entrepreneuriale et l'esprit d'entreprendre sont devenus en moins de 30 ans les piliers sur lesquels la Belle Province compte s'appuyer pour poursuivre son essor et renouveler sa croissance économique. Nos cousins québécois auraient-ils acquis le gène de l'entrepreneuriat ?